

Expéditeur :
ASEOR
64 rue de Paris
91400 Orsay
aseor91@gmail.com



Destinataire :
M. Rémi Darmon, Maire d'Orsay
2 place du Général Leclerc
9100 Orsay

Objet : Bois de la Croix de Bures à Orsay

Copie : Préfecture, Sous-Préfecture, Département de l'Essonne et tous les riverains

Orsay, le 5 janvier 2026

Monsieur le Maire,

Un appel d'offres a été envoyé par vos services en septembre dernier concernant le bois de la Croix de Bures, espace protégé. En voici un extrait : « *Description succincte du marché : Mission d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage relative à l'aménagement et à la renaturation de l'Espace Boisé Classé de la Croix de Bures* ».

Le 7 septembre dernier, à la demande des riverains de l'avenue du Maréchal Joffre, vous êtes venu sur place avec une équipe technique pour mieux appréhender les problèmes liés à la circulation incessante des bus et des camions dans ce quartier d'Orsay, provoquant des vibrations dans les maisons, voire des fissures dans certaines d'entre elles.

A l'issue de cet échange, vous avez annoncé l'ouverture prochaine du bois de la Croix de Bures pour en faire un jardin public, sans donner d'autres précisions car vous aviez un autre rendez-vous.

Comme le stipule le PLU, page 226¹ : « *Le bois de la Croix de Bures (9 000 m², 0,9 ha). Un Espace Naturel Sensible communal géré par l'association Les Herbes Sauvages.* »

Page 234 du même document, il est bien spécifié que cet espace boisé est classé. L'association orcéenne *Les Herbes Sauvages* y a répertorié une biodiversité remarquable, tant faunistique que floristique (près de 40 espèces d'oiseaux en 2002).

Pourriez-vous nous indiquer la nature précise de l'aménagement prévu ?

En effet, les riverains craignent que la biodiversité remarquable de cet espace ne soit perturbée, ainsi que l'apparition de nouvelles nuisances, notamment en matière de tranquillité publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de nos sentiments respectueux.

Lucie Lebens, présidente de l'ASEOR et les membres du conseil d'administration

¹ https://www.mairie-orsay.fr/wp-content/uploads/2025/05/2-Rapport_PLU_Orsay_Tome-2.pdf